

Pétition à l'attention du Grand Conseil de l'État de Genève

Le Conseil d'Etat refuse de mettre à jour les profils des postes de toute une série de professions ayant depuis de nombreuses années une filière de formation de niveau Bachelor HES. Cela concerne tout particulièrement les métiers dits féminins de la santé (infirmier-ère, sage-femme, ergothérapeute, nutritionniste, ...) et du social (éducateur-trice, assistant-e social-e, animateur-trice socioculturel-le).

Cela fait plus de 20 ans que les HES existent et que le personnel aurait dû bénéficier d'une revalorisation salariale. De plus, une pénurie de personnel frappe le monde de la santé et du social et tout le monde s'accorde sur la nécessaire revalorisation de l'ensemble des métiers dans ces secteurs, à tout niveau de formation (ASE, moniteur-riche-s, ASA, personnel de nettoyage, ...). Le refus du Conseil d'État de mettre à jour les profils des postes qui demandent un Bachelor HES, ainsi que la résistance des employeurs publics et subventionnés à demander la réévaluation des autres fonctions du secteur, pour lesquelles les salaires restent toujours inadéquats, sont inacceptables.

Nous demandons que le Conseil d'État mette immédiatement à jour les profils des postes où la formation de base passe désormais par un Bachelor HES en revalorisant leur salaire, et prenne en considération la revalorisation de l'ensemble des fonctions de la santé et du social.

NOM	Prénom	Adresse	Employeur	Profession	Signature

La pétition peut être signée par tout le personnel des secteurs de la santé et du social ainsi que par les étudiant-e-s dans ces filières et doit être retournée aux syndicats SIT ou SSP d'ici au 10 février 2025